

MELUN, le 18 juillet 2018

TENNIS DE TABLE

Echos ... des Heures Pongistes N° 01

TENNIS DE TABLE
Saison 2018- 2019

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

I – COUPES NATIONALES

Tous les renseignements indispensables et les feuilles d'engagement paraîtront dans la circulaire régionale de rentrée. Les droits d'engagement sont à adresser au Responsable Départemental par chèque séparé.

II – TRESORERIE

a) Rappel : pour l'affiliation et les licences :

REGLEMENT à L'ORDRE de l'U.F.O.L.E.P. et envoi au SIEGE

Pour les engagements, les cautions, les pénalités financières, les règlements :

REGLEMENT à l'ordre de l'U.F.O.L.E.P. TENNIS DE TABLE

A FAIRE PARVENIR au Responsable Départemental

Alain GUILLIOMET 36, rue Pasteur 77250 VENEUX LES SABLONS

MERCI DE RESPECTER CES PROCEDURES

b) Sociétés Nouvelles : Elles doivent joindre à leurs droits d'engagement :

UNE CAUTION de 20 €

c) Pénalités Financières : Un tableau récapitulatif par société est paru. Les clubs concernés devront acquitter leur dette avant le **11 septembre 2018**. Toute société qui ne respecterait pas ce délai, sera interdite de compétition si la somme due est supérieure à la caution.

III – COMPOSITION DES BUREAUX DES SOCIETES

Elle sera demandée après le 1^{er} janvier 2019 et obligatoire, afin de permettre à chaque société d'organiser d'abord son assemblée générale et de donner ensuite, une composition de bureau qui soit fiable. Tout renseignement fourni par téléphone n'est pas valable.

IMPORTANT : Toute société qui n'aura pas envoyé ce document ne pourra prétendre à participer avec ses dirigeants, au Tournoi Pongiste des Enseignants et Dirigeants.

IV – RAPPEL des CATEGORIES D'AGE :

2008 et après	POUSSINS (ES)
2007 - 2006	BENJAMINS (ES)
2005 - 2004	MINIMES
2003 - 2002	CADETS (TES)
2001 – 1998	JUNIORS
1997 - 1975	SENIORS
1973 et avant	VETERANS